

Déclaration SNEP-FSU  
CR-UNSS du 26 novembre 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à débiter cette déclaration par remercier l'ensemble des professeurs d'EPS pour leur professionnalisme. Entre « ordre / contre ordre » toujours par voie de presse, de la mise en place de protocoles « si possible », la profession a dû s'adapter pour se protéger mais surtout dans l'intérêt des élèves. Les équipes pédagogiques ont été obligées de modifier leur programmation (par 2 fois) et de revoir leurs évaluations.

Nous tenons à signaler que, sans l'intervention du SNEP-FSU, aucun protocole national spécifique n'aurait vu le jour et que la spécificité de notre métier aurait encore une fois été ignorée.

Pour autant nous constatons que nos collègues sont en grande souffrance (comme une grande partie des personnels de l'E.N).

- Le tout sécuritaire à partir du protocole n'est pas une mince affaire dans notre métier : faire respecter la distanciation lors d'une activité physique, le port ou non du masque pendant la séance d'EPS, le nettoyage du matériel à la fin des cours, éviter le brassage...
- Le sens du métier : quelles APS enseigner ? comment garder l'attractivité de l'enseignement de l'EPS en limitant les activités pratiquées ? Comment inciter les élèves de lycées en distanciel à pratiquer ?
- les installations sportives qui ne sont pas toujours disponibles.

Et tout cela, sans parler du sport scolaire qui fait partie intégrante des services des enseignants d'EPS.

Là aussi la profession est en grande difficulté car ce sont les valeurs du sport scolaire qui sont touchées avec la suppression des rencontres et des compétitions directes. Comment continuer à développer la socialisation, le dépassement de soi, la combativité, le respect des règles et des autres ?

Pourtant la profession n'arrête pas d'innover (championnat ou challenge virtuels), de s'adapter (A-S sur pause méridienne, A-S par catégorie pour éviter les brassages). Mais le retour des vacances de la Toussaint n'a fait qu'aggraver les choses et entraîner des disparités (plus d'A-S car pas d'accès aux installations sportives, problème du brassage dans les secteurs ruraux en raison des transports...). Comment inciter les élèves à s'inscrire à l'AS avec de telles contraintes ?

C'est ainsi qu'une grande majorité des A.S voit leur nombre de licenciés en baisse et va donc se trouver rapidement en difficulté financière.

Le coût de la licence ne permettra pas d'amortir le coût du contrat. Un retour à l'achat de la licence individuelle aurait permis d'éviter ce problème de trésorerie.

Nous terminerons cette déclaration en faisant référence aux rapports de l'ARS et d'autres experts qui montrent que nos jeunes sont en grande détresse physique (augmentation de l'obésité, stress de plus en plus important...). Il est donc plus que jamais nécessaire de faire une place importante à l'EPS et au sport scolaire. Mais pour cela il faut s'en donner les moyens.